



## Société des sapeurs-pompiers de la République et Canton du Jura

### **Procès-verbal de l'Assemblée cantonale 2017**

Assemblée générale ordinaire de la Société des sapeurs-pompiers de la République et Canton du Jura (SSPJU), le samedi 25 novembre 2017, à la salle de spectacles de l'Hôtel-de-Ville de Saignelégier.

#### **Préambule**

C'est en présence de 123 personnes – autorités, invités et délégués – que le président, Pierre Mathis, ouvre l'assemblée générale de la SSPJU ce 25 novembre 2017.

L'assemblée, convoquée conformément à l'article 17 des statuts et dont l'ordre du jour a paru dans la convocation du 25 octobre 2017, est honorée par la présence de nombreuses personnalités que le président salue particulièrement, dont :

- M. Charles Juillard, ministre, chef du Département des finances (DFI) et président du Conseil d'administration de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention du Canton du Jura (ECA-Jura) ;
- M. François-Xavier Boillat, directeur de l'ECA-Jura ;
- M. Joël Vallat, maire de Saignelégier ;
- M. Damien Scheder, chef de la Protection de la population et de la sécurité ;
- M. Laurent Wehrli, président de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) ;
- M. Walter Pfammatter, vice-directeur de la FSSP ;
- M. Jean Sommer, membre d'honneur ;
- M. Milo Schaller, membre d'honneur ;
- M. Daniel Minder, membre d'honneur ;
- M. Jean-Marie Aubry, membre d'honneur ;
- M. Marcel Cuenin, ancien inspecteur, ancien président cantonal et membre d'honneur ;
- M. Gilbert Chevillat, membre d'honneur ;
- M. Richard Fleury, président de l'Association de district d'Ajoie ;
- M. Raphaël Frein, président de l'Association de district de Delémont ;
- M. Jacques Farine, président de l'Association de district des Franches-Montagnes ;
- MM. les délégués sapeurs-pompiers des associations cantonales et romandes et des délégations françaises limitrophes ;
- M. Didier Wicht, membre du comité central de la FSSP) ;
- MM. les membres d'honneur ;
- MM. les représentants des jeunes sapeurs-pompiers ;
- MM. les représentants de la presse.

Se sont fait excuser :

- Monsieur Damien Rérat, chef de la police cantonale, M. Raphaël Schneider, délégué aux affaires communales, M. Patrice Eschmann, chef de l'Office de l'environnement, M. Pascal Mertenat, Service des Ponts et Chaussées, M. Bertrand Schnetz, Service d'identité judiciaire, M. Georges Roduit, office cantonal du feu du canton du Valais, la Fédération cantonale tessinoise, M. le lieutenant-colonel Stéphane Beaudoux, direction départementale des services d'incendie et de secours de Belfort, M. Michaël Faivre, Centre de secours renforcé de Maîche, M. Claude Ramseier, ancien commandant du Centre de renfort de Delémont, M. Vincent Dobler, membre d'honneur, M. Alexandre Kaiser, expert radio, M. Julien Barth, instructeur, M. Federico Ferrario, instructeur et expert PR, M. Silver Frésard, instructeur et membre de la commission technique (CT), M. Alain Pasche, membre de la CT, Mme Aurore Brahier, secrétaire de la CT, M. Jean-Marc Vuilleumier, entreprise Alcosuisse Delémont, M. Georges Chételat, Von Roll Casting (Rondez) SA.

## **1. Bienvenue**

Le président a le plaisir de souhaiter à toutes les personnes présentes une cordiale bienvenue à Saignelégier. Il remercie vivement le Service d'incendie et de secours (SIS) Franches-Montagnes Centre, plus particulièrement le comité d'organisation de la journée, placé sous la coordination de Thierry Froidevaux, ainsi que les autorités communales de Saignelégier pour les infrastructures aimablement mises à disposition.

Avant d'ouvrir officiellement l'assemblée, le président tient à avoir une pensée pour tous les collègues sapeurs-pompiers qui nous ont quittés cette année. L'assemblée se lève pour observer une minute de silence.

Il cède ensuite la parole à M. Joël Vallat, maire de Saignelégier.

M. Vallat salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il présente la commune et remercie les sapeurs-pompiers pour leur engagement.

M. Mathis présente l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour, qui ne fait l'objet d'aucune remarque, est considéré comme accepté et l'assemblée est ouverte.

## **2. Appel**

Les listes de présences ont été signées. 123 délégués sont présents.

## **3. Nomination des scrutateurs**

Le président propose de nommer scrutateurs Thierry Brunner et Clément Péquignot. Il n'y a pas d'autre proposition ; ces deux personnes sont donc nommées scrutateurs.

## **4. Procès-verbal de l'assemblée 2016 à Pleigne**

Mis à disposition sur le site Internet [www.pompiers-jura.ch](http://www.pompiers-jura.ch), le procès-verbal de l'assemblée 2016 est accepté unanimement. Le président remercie Karine Beucler pour sa rédaction.

## **5. Rapport du président**

Le président mentionne sa participation à la conférence des présidents cantonaux de la FSSP, à Olten, dont Cédric Fagherazzi, du Canton de Vaud, est l'actuel président.

En juin 2017, une délégation du Comité cantonal (CC) a participé à l'assemblée des délégués de la FSSP.

M. Mathis a participé à l'inauguration d'un nouveau hangar et de trois nouveaux véhicules pour le SIS Val Terbi. Il souhaite beaucoup de succès au commandant et à l'État-major de ce SIS.

Le président cantonal évoque ses visites, durant l'année, lors de différents cours et exercices des SIS ou jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Il remercie les commandants de cours, les instructeurs et les moniteurs JSP pour le temps qu'ils consacrent à préparer les différents cours.

Finalement, M. Mathis remercie le CC, la CT, les inspecteurs, experts et instructeurs, ainsi que l'ECA-Jura pour leur soutien. Il adresse également un grand merci à tous les pompiers pour leur engagement.

Le rapport du président est accepté.

## **6. Rapport de la caissière**

### *a) Comptes 2016-2017*

Karine Beucler présente les comptes 2016-2017. Conformément aux statuts, ils ont couvert l'année civile 2016 et se présentent ainsi : le total des charges s'élève à CHF 30'200.00 et les produits à CHF 27'117.00. Les comptes bouclent avec un déficit de CHF 3'083.00. Le bilan au 31.12.2016 présente une fortune nette de CHF 18'490.80.

La parole est ensuite donnée au représentant des vérificateurs qui donne lecture du rapport de vérification et recommande d'approuver les comptes.

L'assemblée accepte les comptes présentés avec remerciements à la caissière pour la bonne tenue de ceux-ci.

#### *b) Budget/cotisations 2017-2018*

Mme Beucler présente le budget 2017/2018 qui prévoit des charges pour CHF 16'000.00 et des recettes pour CHF 14'510.00. Il s'agit d'un budget similaire à l'année précédente qui laisse apparaître un léger déficit de CHF 1'490.00.

Le président rappelle que le budget a été préparé par le comité cantonal et la caissière sur la base des chiffres des années précédentes et avec des cotisations inchangées.

Le budget tel que présenté est accepté par l'unanimité des délégués.

### **7. Nomination des vérificateurs des comptes**

M. Mathis informe l'assemblée que selon le tournoi, les SIS vérificateurs des comptes pour la période 2017-2018 seront le SIS Franches-Montagnes Centre et le CR de Porrentruy. Le SIS Haute-Sorne sera suppléant. L'assemblée ratifie cette proposition à l'unanimité.

### **8. Propositions des SIS**

Le comité n'a reçu aucune proposition de la part des SIS dans les délais impartis, soit dix jours avant l'assemblée. Par conséquent, ce point de l'ordre du jour est caduc.

### **9. Assemblée des délégués 2018**

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 24 novembre 2018 et sera organisée par le SIS Vendline.

### **12. Honorariat**

Monsieur Jean-Paul Costato, expert cantonal motopompes et tonne-pompes, est nommé membre d'honneur sur proposition du CC. M. Mathis lui adresse ses félicitations et le remercie pour le travail qu'il a effectué.

### **11. Divers**

Le président invite Eddy Comastri à s'exprimer. Ce dernier déclare que les personnes qui s'investissent pour la relève méritent admiration et respect. Il se dit toujours agréablement surpris lors de ses visites sur le terrain par la motivation des jeunes et la bonne cohésion de groupe instaurée par les moniteurs et monitrices. La nouvelle structure qui chapeautera l'organisation des JSP au niveau cantonal est présentée aux membres de l'assemblée cantonale. Les différents buts recherchés sont notamment une uniformisation au niveau des connaissances, de la hiérarchie et de la collaboration entre les sections. Le lancement officiel du nouveau système de formation est prévu pour 2020. M. Comastri remercie l'ECA Jura pour son engagement envers les JSP.

M. Thierry Bovay, représentant de Téléthon Action Suisse, qui devait prendre la parole ce matin, a malheureusement été contraint de renoncer à sa venue à cause d'une bronchite. Il s'excuse et tient à exprimer sa reconnaissance aux corps de pompiers jurassiens pour leur mobilisation en faveur de la fondation Téléthon Action Suisse.

Le président rappelle qu'une assurance responsabilité civile, offerte par l'ECA-Jura, a été contractée et couvre l'ensemble des manifestations. John Mosimann s'occupe d'obtenir le permis de débit de boissons, de dépassement d'heure, de danse, de jeu et de loterie. Une copie des documents sera transmise à chaque commandant jurassien.

Didier Wicht, membre du comité central de la FSSP, adresse ses remerciements pour l'invitation à l'assemblée cantonale et transmet les salutations de la FSSP. Il mentionne la fête du jubilé de la FSSP qui sera organisée en 2019 et 2020 pour les 150 ans de la fédération. En 2019, sont prévues des portes-

ouvertes dans l'ensemble des SIS de Suisse ainsi que le championnat d'Europe des JSP. Un gigantesque cortège de véhicules défilera en 2020.

M. Wicht exprime également son inquiétude quant à la diminution des effectifs : la durée d'investissement d'un sapeur-pompier est actuellement de sept ans et deux mois. La FSSP se penche actuellement sur ce problème. Tandis que la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) travaille, quant à elle, sur les différents règlements. La fédération souhaite un contact plus étroit avec les pompiers. M. Wicht informe que la caisse de secours va être réformée pour apporter de meilleures prestations.

Pour conclure, M. Wicht adresse ses remerciements aux sapeurs-pompiers jurassiens.

Richard Fleury et Michaël Werder demandent la parole. Le président cède tout d'abord la parole à M. Fleury. Ce dernier déclare que les commandants du district de Porrentruy, soutenus par l'association de district d'Ajoie, sont très soucieux de l'avenir des sapeurs-pompiers du canton. Le premier thème abordé par M. Fleury est la réorganisation Pompiers JU2020 qui émane de l'ECA-Jura seulement. Les commandants et l'Association des sapeurs-pompiers du district de Porrentruy se demandent si l'on est passé sous un régime de dictature. Il précise que plusieurs fois, après avoir posé des questions de fond sur cette réorganisation prévue, la réponse obtenue a été : « Rien n'est figé, tout peut être modifié ! ». Cependant, le projet qui prévoit la suppression de tous les SIS communaux avec la création de SIS de districts et de détachements communaux, semble déjà bien ficelé. Les commandants estiment que cette réorganisation engendrera de grands problèmes de personnel, d'une part, pour répondre aux besoins des CR et, d'autre part, des détachements communaux via les services de piquets. Le second sujet qui provoque de l'inquiétude est la formation de nouveaux cadres pour les SIS. En effet, plusieurs cours importants pour la relève ont été supprimés, notamment le cours de chef d'intervention 1 (CI1) qui a été annulé alors qu'il comptait 19 participants. L'explication donnée pour cette annulation n'a pas été jugée satisfaisante. Pour conclure, les commandants du districts de Porrentruy déclarent ne pas s'opposer à une éventuelle réforme mais considèrent que la réorganisation Pompiers JU2020 n'est pas viable. M. Fleury remercie l'assemblée pour son attention.

La parole est donnée à M. Werder. Il souhaite faire part de considérations personnelles et de son inquiétude quant à l'énergie gaspillée et à l'actuel dysfonctionnement du système jurassien. Il pense que les pompiers sont des personnes motivées, non bornées, ouvertes à l'amélioration et à la réforme. Selon lui, ce n'est pas la réforme qui pose problème mais la façon dont elle est amenée. M. Werder déplore le manque de communication actuel. Il se sent triste et inquiet pour les valeurs humanistes propres aux sapeurs-pompiers.

Enfin, M. Mathis invite M. Charles Juillard, ministre des finances, et président du conseil d'administration de l'ECA-Jura, à s'exprimer. M. Juillard était conscient en participant à cette assemblée que le climat risquait d'être un peu chaud. Il vient pour apaiser les esprits mais considère qu'il ne peut pas laisser tout dire. Il fait part de son plaisir à participer à l'assemblée annuelle et s'allie au Gouvernement pour remercier les sapeurs-pompiers de leur travail. Il conçoit qu'il n'est pas toujours facile de changer des habitudes, de faire des compromis. Cependant, certains critères, tels que l'évolution de la population, les coûts, la garantie d'être efficace ainsi que l'évolution démographique et sociétale sont des raisons fondamentales, selon lui, d'envisager l'avenir différemment et d'entrer dans une phase de réorganisation. La mise en place du projet de réorganisation est prévue entre 2020 et 2025. M. Juillard pense que le problème se trouve davantage au niveau de la communication, car actuellement tout n'est pas « ficelé ». Le groupe de travail n'a pas encore été nommé. Sur la base d'une analyse des risques et en tenant compte qu'il y aura moins de pompiers disponibles, notamment pendant les heures de travail, trois variantes ont été soumises. Le ministre demande de la patience et de laisser le groupe de travail faire des propositions. Il assure que les SIS seront consultés.

Concernant les cours annulés, M. Juillard répond qu'ils l'ont été parce qu'ils n'étaient tout simplement pas encore prêts.

Le ministre informe que M. Werder et M. Brahier ont été remerciés par l'ECA-Jura parce qu'ils n'avaient plus l'âge d'instruire. Ils sont un exemple et méritent d'être remerciés de leur travail. Le Canton du Jura bénéficie de quatre nouveaux instructeurs : Nicolas Dobler, Jérémy Vogel, Alfonso Mamie et Romain Veya.

M. le Ministre revient sur le projet d'assainissement de la décharge de Bonfol : un dossier délicat à gérer. Achevés en septembre 2016, les travaux à Bonfol auront duré seize ans. Tout n'aura pas été simple. Il remercie les sapeurs-pompiers français qui ont également participé à ce travail d'envergure.

Enfin, M. Juillard adresse un joyeux Noël aux sapeurs-pompiers, ainsi qu'à leur famille et leur souhaite la joie, la santé et de la satisfaction dans leur vie associative.

## **12. Remise du Lion**

Alain Koller, commandant du SIS Haut-Plateau remet, en signe d'amitié et de collaboration, le Lion à Thierry Froidevaux, commandant du SIS Franches-Montagnes Centre.

L'ordre du jour étant épuisé, le président demande si quelqu'un souhaite encore prendre la parole. Ce n'est pas le cas. Le président lève alors l'assemblée.

Pour le PV

Karine Beucler

Le président

Pierre Mathis